L'ENCAN.

ESCOFFIER.

... de famille ... entre Villeré

... Fourton. ... de District pour la

... PLACIDE J. ... 46 rue Royale— ... midi, il sera vendu à ... rue St-Charles ... Commune en vertu ... Lazarus, juge de la ... la Paroisse d'Or... 1886, dans la suc... ci-après décrite: ... édifices et améliora... le second dis... borné par les rues ... et Robertson, de ... fait par J. A. ... 36 pieds 4 ... rue Dumaine sur 95

... en une résidence en bois, et couverte en ... en fer sur la rue, ... un grand vestibu... et une petite salle à ... 2 chambres à cou... aussi une cuisine ... ardoises, ten... chambre à bain, ... pavés en briques; le tout en parfait état, ... par feu John Four... pat acte passé parde... 1er juin 1877. ... plus comptant au gré ... un crédit de un et ... dates du jour ... du vendeur et ... sur la propriété vendue, ... par an de la date de ... honoraires d'avocat ... le paiement des ... de ceux-ci. ... la propriété pour un billet ou des billets ... police d'assurance au ... billets et toutes les ... les actes de vente, paiement au-dessus du ... toutes les taxes pour ... l'encanteur. 10 ... au moment

... C. T. Soniat, notaire, ... 13,20

JUDICIAIRE. ... de rési... à trois ... famille, ... gogue, entre Dumaine. Oscar Bercier. ... du District pour la pa...

OFFIER.—PLACIDE J. ... 46 rue Royale, ... à midi, il sera vendu ... Encan St-Charles, rue ... Commune et Gravier, ... N. H. Righ... de District pour la pa... du 4 février 1886, ... succession, la pro...

... les bâtisses et amé... située dans le ... dans le carré ... Dumaine, Ste-... 32 pieds de face ... 7 pouces de pro-... de la rue Ste-Anne, ... une première ... Dumaine de la ... 1 ligne, puis ... une seconde ... 14 pieds, 4 pou-... 11 pouces et 2 lignes ... terrain d'environ cinq ... et formant ... le plus rap...

... Prevost, alors l'épouse ... le Angaud, par acte ... notaire en cette ville, a ...

... James J. Woolf, ... ROUSSEAU, ... JUDICIAIRE. ... bijoux, etc. ... Encanteur. ... CURDAIN. ... Boulan-... St-Philippe. ... encanteur, bureau ... SAMEDI, 27 février ... Encan, St. Char... ... Félix J. Dreyfous, ... JUDICIAIRE. ... terre de va-... Troisième ... Chemin de ... John Dinnies. ... pour la paroisse d'Or... N. 14,160. ... Encanteur—Bureau ... SAMEDI, le 27 ... Encan St Char... ... Antoine A. Ker, no...

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 20 FEVRIER 1886.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

ST-LAURENT, de Jousselin, mercredi, 17 fév.
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 24 février.
CANADA, Padel, mercredi, 3 mars.
LABRADOR, mercredi, 10 mars.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)...$80 et $100
Deuxième classe...$60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à AD. SCHREIBER, 61 rue Carondelet, au premier.
P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS

LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

1re cabine, $60 à $100. Aller et retour, $110 à $180. 2e classe, $50. Aller et retour, $90. Entrepont, à bas prix.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts., No 55 Broadway, N. Y.,
A. K. MILLER & CO., 37 Carondelet.
F. E. GUEDRY, 19 rue du Camp.
ED. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
4 nov—85 1 an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 24 Février, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS,

Le steamer HUDSON, Capt. C. H. R. Freeman.
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|2 P. 0|0

Passage—Cabine...$40
Entrepont...20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41
4mai—1 an

NEW CAMELIA,

SERVICE D'HIVER.

Le vapeur à partir du 1er Novembre 1885, partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:

MARDI, à l'arrivée du train de 12 m.
JEUDI .. .. .. 12 m.
SAMEDI .. .. .. 3 p. m.

Retour—Laissera Old Landing.

LUNDI...5 a. m.
MERCREDI...7 a. m.
VENDREDI...7 a. m.

L'eau et le temps le permettant.

Prix du trajet pour Mandeville et Lewisburg...$1 00
Prix du trajet pour Madisonville...1 25
Prix du trajet au delà de Madisonville et pour Old Landing...1 50

Le fret est reçu journellement à la gare du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent, 47 rue Carondelet.
1er mai—

Ligne régulière du haut de la côte,

Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date.
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires.

ASSOMPTION.
Part tous les LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures p. m.

JEWEL.
Part tous les MERCREDIS à midi et les SAMEDIS à 5 heures p. m.
Pour Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte.

WHISPER.
Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.
1er sept. B. RIVET, Agent.

CHEMINS DE FER

Mississippi Valley Route.

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

No 1 arrive..9:30 A. M. | No 2 part..5:30 P. M.
No 5 " ..7:00 P. M. | No 6 " ..8:00 A. M.
No 7 " ..10:40 A. M. | No 8 " ..4:20 P. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis. Les trains Nos 5 et 6 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Leland. Les trains Nos 7 et 8 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. Les trains Nos 1 et 2 ne s'arrêteront à aucune station entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge pour prendre ou déposer des voyageurs. Entre Baton Rouge et Leland, ils ne s'arrêteront qu'aux stations régulières pour déposer des passagers, ou quand il leur sera fait un signal pour en prendre. Entre Leland et Memphis, ils s'arrêteront à toutes les stations régulières et aux stations à signaux, quand il leur sera fait des signaux. Les trains Nos 5 et 6 s'arrêteront à toutes les stations régulières et aux stations à signaux quand il leur sera fait des signaux. Les trains No 5 et 6 se relient, à Ethel, au train de Clinton, et, à Harrison, au Natchez, Jackson & Columbus Railroad. Les trains 1, 2, 5 et 6 se relient, à Vicksburg, au V. S. & P. & V. & M. Les trains Nos 1 et 2 se relient, à Leland, aux trains de Huntington, Arkansas City et de tous les autres points de l'Arkansas.

JOHN BRADLEY, Ass't. Surintendant.
A. J. KNOPP, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS, G. A.
24 nov—

Route du sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co
Départ de la N-Orléans. | Arrivée à la N-Orléans.
No 5 Local...8:10 a m | No 19 Califo'a 7:40 a m
No 20 Califo'a 7:30 p m | No 51 Local 6:20 p m
Chars-dortoirs entre New-Orléans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

BASILE BARES

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Brêveté pour le tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre du ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

CHRISTMAS ON WHEELS.

Entrepôt de Voitures de R. P. RANDALL,

162 RUE GRAVIER.

BICYCLES, TRICYCLES, VÉLOCIPÈDES, PATINS A ROULETTES, VOITURES D'ENFANT, BUGGIES ET VOITURES DE PLAISIR, ETC.

19 juil 85—1an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande. 1er sept85—1an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104, RUE DU CANAL.

Trente-unième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:
Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1885, y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie...$232,018 08
Sur les risques maritimes...13,821 98
Sur les risques de rivières...14,786 77

Primes totales...$260,626 83
Moins primes non échues...72,317 00

Primes nettes acquises au 31 mai 1885...$188,309 83

PERTES PAYÉES:

Sur les risques d'incendie...$88,486 91
Sur les risques maritimes...2,490 26
Sur les risques de rivières...7,579 44
Taxes et dépenses, moins l'intérêt...28,786 34
Réassurances et primes remboursées...28,632 98 — $155,975 93

Profits...$32,333 90

La Compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières...$253,293 51
Actions de Banques et de Chemins de fer...96,185 30
Billets garantis par hypothèques et nantissements...124,446 06
Billets à recevoir...56,228 22
Primes en collection...30,737 35
Stock du Vallette Dry Dock Company...11,362 50
Jugements...4,355 00
Comptant...39,822 13

$616,410 07

La Compagnie a payé 5 pour cent d'intérêt aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1885.
L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, le 9 juin 1885.
JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS:
Jno B. Lallande, D. Fatjo,
Paul Fourchy, Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith, U. Bassetti,
Chas Lafitte, Alden McLellan,
D. A. Chaffraix, B. W. Taylor.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

49......Rue Carondelet......49

NOUVELLE-ORLEANS, 12 janvier 1886.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires durant l'année expirée le 31 décembre 1885:

PRIMES.

Sur risques d'incendie...$413,670 73
Sur risques de rivières...35,801 27
Sur risques de mer...5,665 22 — $455,137 22
A ajouter primes non terminées de 1884...144,500 43
$569,637 65

A déduire—
Primes non terminées de 1885...$120,704 67
Primes remboursées...48,930 92
Réassurances...78,571 07
Escomptes et commissions...61,576 35 — $309,783 01

Primes nettes acquises...$259,854 64
A ajouter—
Intérêt et escompte..$45,265 44
Reçu pour sauvetage...1,895 65
Gain dans les valeurs du marché, actif...6,009 81 — $53,170 90

Revenu net...$313 025 54
A déduire, pertes payées—
Incendie.$146,352 66
Rivières. 9,601 57
Mer...1,028 19 — $156,982 42
Dépenses générales...10,933 74
Dépenses d'agences...21,234 97
Salaires et Board of Underwriters...25,691 86
Impressions, fournitures de bureau, annonces...3,714 73
Taxes d'Etat et de ville...15,429 58 — $233,987 30
$79,038 24
Pertes non payées et non réglées...30,593 20
Profits nets...$48,445 04

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent comptant...$45,794 01
Argent déposé à la Trésorerie d'Etat du Mississipi...25,000 00
Billets à ordre, billets sur nantissements, valant...174,510 37
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant...88,621 24
Billets pour primes, valant...23,720 39
Bons des Etats-Unis, valeur du marché...123,750 00
Actions et autres bons, valeur du marché...261,732 07
Propriétés foncières, estimées à...147,900 00
Meubles de bureau...3,000 00
Comptes en voie de collection...57,866 69
Comptes dus par agents...4,144 98
Intérêts dus et échus sur prêts...2,701 83
Dû pour sauvetage...450 00
$959,191 88

PASSIF.

Capital...$700,000 00
Surplus...70,445 01
Primes non acquises...120,704 67
Pertes réglées et non réglées...30,593 20
Bills pour réassurances...9,250 07
Dividende du 31 décembre 1884...198 90
Dividende, 4 pour cent, déclaré le 11 janvier 1886...28,000 00 — $959,191 88

Ce qui précède est une copie correcte faite des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 12e jour de janvier 1886.
(Signé) EDWARD IVY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 11 du courant, il a été décidé de payer sur demande un dividende-intérêt de QUATRE POUR CENT sur le capital de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
JNO. PHELPS, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—
John I. Noble, A. Brittin,
John Chaffe, John I. Adams,
Richard Milliken, R. T. Buckner,
Samuel Friedlander, Chas. E. Black,
R. M. Walmsley, John V. Richards,
A. H. May, Thomas Day,
Samuel H. Boyd, Samuel Delgado,
Wm. J. Behan, John P. Richardson,
R. F. Eshleman, Jas. T. Rodd,
C. J. Leeds, John Phelps,
A. T. Janin, Jules A. Blanc,
Louis Bush, W. H. Bofinger.
14janv—1 m.

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces désordres, telles que **Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dyssenterie**, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit:

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violents maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparait. Comme médecine je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente.
W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BRO."
Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué.

"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables.
J. T. HAYES."
Mexia, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'Atlanta, Ga., dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendues par tous les Droguistes.

Crescent Insurance Company,

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849
—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des pertes d'incendie.

W. R. LYMAN...Président
CHAS. H. DOLSEN...Vice-Président
CHAS. E. RICE...Secrétaire

Directeurs:
Joseph Bowling, James T. Rood,
Geo. W. Sentel, Sam'l H. Kennedy,
W. B. Conger, Alfred Moulton,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
Harry L. Flash, Chas. H. Dolsen,
J. J. Reiss, S. C. Coulon,
Lucien Delery, Charles Newman,
N. D. Wallace, M. Gillis,
R. F. W. Bachman, C. K. David,
Wm. Garig, A. Rosenfield,
John D. Fisher, Chas. E. Rice,
Joseph Kohn, Charles M. Whitney,
D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 85—1an

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

(The Firemen's Insurance Company of New-Orleans.)

Bureau, No 33 rue du Camp.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie le tableau suivant de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1885:

Primes sur risques d'incendie...$115,644 66
.. .. de rivières...7,773 86
.. .. maritimes...6,895 13
$130,313 65
A ajouter primes non acquises pour 1884...40,206 60
$170,520 25

A déduire:
Pertes d'incendie...$43,669 76
Pertes de rivières...4,893 85
Pertes maritimes...2,970 62
Réfaction...17,457 87
Réassurances...15,200 22
Primes remboursées...8,932 52
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt...26,588 64 — $113,713 48
$ 56,806 77

Réservé pour pertes non estimées...$ 5,107 00
Intérêt et dividendes déclarés ce jour, et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions...22,086 07
Réservé pour primes non acquises en 1885...29,613 70
$ 56,806 77

La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets d'action...$ 6,380 82
Prêts sur nantissement et hypothèque...158,101 86
Billets à ordre...6,044 69
Propriétés foncières...15,000 00
Argent comptant et argent en banque...76,437 90
Primes en voie de collection...40,215 50
Meubles de bureau, divers...4,523 53 — $306,704 30

PASSIF.

Capital...$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées...5,107 00
Intérêt et dividendes...22,086 07
Réserve pour primes non acquises, Fonds de réserve et surplus...129,511 23
$306,704 30

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier, 1886.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1886.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT-CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Conseil de Direction.
Jacob Alexander, Léon Bertoli,
H. H. Bierhorst, Phil. Beck,
Peter Blaise, P. Egan,
H. Ellerman, Jno. Fitzpatrick,
C. Taylor Gauche, Chas. Hénard,
A. H. Isaacson, I. N. Marks,
A. A. Maginnis, Wash. Marks,
T. Prudhomme, A. H. Siewerd,
Otto Thoman, Jno. Everett.
22 janv—1 mois

QUATORZIÈME

Etat de Situation Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Peuple

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie le bilan suivant pour l'année finissant le 31 Déc. 1885:

PRIMES REÇUES:

Sur risques d'incendie.$167,769 64
Sur risques de rivière...10,911 57
Sur risques de mer...4,400 46 — $183,081 67
Ajoutez les primes non acquises de 1884...32,854 95
$215,936 62
Moins primes remboursées et réfaction...$42,005 41
Réassurances...7,956 66 — 49,962 07
Primes nettes...$165,974 55

Pertes, etc., durant la même période—
Sur incendies...$115,723 01
Sur les rivières...3,440 65
Sur les mers...1,209 30
Taxes...1,978 06
Bureau des réassureurs...1,829 39
Dépenses, etc., moins l'intérêt et le sauvetage...9,437 08 — $133,707 49
$32,267 06

ACTIF.

Comptant...$9,667 20
Primes en cours de perception...29,812 46
Biens immobiliers...36,782 49
Bons, actions de banques et autres...39,096 26
Meubles de bureau et installation...2 370 25
Billets garantis par nantissements...4,690 68
Billets garantis par hypothèques...15,096 26
Billets à recevoir à courtes échéances...3,905 46
$141,430 06

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment, pardevant moi à la Nlle-Orléans, le 21 janvier 1886.
J. BENDERNAGEL, Notaire.

Directeurs.
E. Pragst, A. Walz,
M. Popovich, P. Aufmkolk,
B. Saloy, M. Vonderbanck,
M. Abascal, H. Schroeder,
D. Hughes, A. Bartholomew,
A. D. Finley, A. Haber,
Théo. L. Sugg, S. M. Miller,
Chas Stiegler, Geo. Ellis,
C. Trumpy, O. A. Schneidau,
P. Thormaehlen, Ferd. Goldsmith,
N. Seibel, A. Xiques,
Peter Blaise, B. Campiglio,
Frank Barker.
22jan—1m

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il se charge de procurer aux Emigrants des Lots, des Fermes ou des terres dans n'importe quel Etat de l'Union. Il vient d'ouvrir à Saint-Paul, un vaste magasin pour la vente sur consignation et à commission de tous les produits du Sud et de ceux importés d'Europe ou des colonies.
Il sollicite les ordres de MM. les négociants, fabricants et manufacturiers.
F. C. BOUCHER, Agent Consulaire de France, Saint-Paul, Min
12 avril—

FER DE LERAS

Pharmacien, Dr ès-Sciences

Cette solution, admise par son efficacité dans le *Codex français* (Edit. 1884), claire, limpide, analogue à une **eau minérale ferrugineuse concentrée**, est le seul des ferrugineux qui, se rapprochant de la composition du globule sanguin, offre l'avantage inappréciable d'agir comme **réparateur et reconstituant** des **os** et du **sang**. Il **ne constipe jamais**, **ne fatigue pas l'estomac**, **ne noircit par les dents**; il s'emploie toujours avec succès contre les **maux d'estomac**, les **pâles couleurs, l'appauvrissement du sang** et toutes ces indispositions auxquelles sont sujets les dames, les jeunes filles et les enfants lorsqu'ils sont **pâles, anémiques, languissants et privés d'appétit.**
Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

MALADIES DE POITRINE GUÉRIES PAR LE SIROP D'HYPOPHOSPHITE de CHAUX

de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un **Flacon ovale** et un **Sirop rosé** avec la signature de GRIMAULT & Cie.
Il calme la **Toux**, fait disparaître les **Sueurs nocturnes, guérit:**
les **Bronchites**, | la **Consomption**,
les **Catarrhes**, | la **Phthisie**.
et arrête la **Fièvre lente qui détruit les** forces du malade.
Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

ASSURANCES.

Vingt-Huitième Tableau Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances

HOPE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau: No 188 rue Gravier.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1885:

Sur les risques d'incendie...$409,245 28
Sur les risques de mer...54,324 83
Sur les risques de rivières...26,385 35
$490,555 46
A ajouter: Primes non acquises de 1884...83,989 25—$574,544 71
A ajouter: Intérêts, profits et pertes...20,871 00
$595,415 71

A déduire: Pertes payées sur les risques d'incendie..$183,905 58
do sur les risques de mer...25,498 63
do sur les risques de rivières...12,268 43
$226,672 64
Taxes...8,187 43
Réassurances...26,410 67
Primes remboursées...60,353 31
Réfaction...73,992 27
Bureau des assureurs, salaires et autres dépenses...33,826 21—$429,442 53
165,973 18
A déduire dividende semi-annuel de 5 o|o payé en juillet 1885...12,206 20
$153,766 98

Dividende semi annuel de 5 o|o, payable à partir du 14 janvier 1886...12,500 00
Montant réservé pour pertes non réglées...16,732 84
Montant réservé pour risques non terminées au 31 décembre 1885...104,534 14
Montant porté au fonds de réserve...20,000 00
$153,766 98

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques...26,316 67
Prêts sur nantissement...127,581 56
Effets pour primes...5,921 88
Billets à recevoir sur demande...9,513 86
Bons d'Etat et de ville...44,795 54
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions...11,657 84
Dû par des compagnies d'assurance...3,100 00
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc...3,048 07
Biens fonciers...4,698 58
Primes en voie de perception...106,234 18
En caisse...60,885 79
Total de l'actif...$403,766 98

—PASSIF.—

Capital...250,000 00
Fonds de réserve...20,000 00
Réserve pour primes non acquises...104,534 14
Pertes non réglées...16,732 84
Dividende de 5 o|o déclaré le 13 janvier 1886...12,500 00
$403,766 98

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1886,
M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 13 janvier 1886, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de cinq pour cent sur le capital, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1885 soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants, et que la balance des profits, vingt mille piastres, soit portée au compte du fonds de réserve.
14 janv—

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien.

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau

No 6 rue South Rampart.
20mars—1an

G. P. MALONEY, D. S. D

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,
150......RUE DU CANAL......150
près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 sept

---

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE

l'Elixir Dentifrice

DES

RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'ABBAYE de SOULAC (Gironde)
Dom MAGUELONNE, Prieur

2 MÉDAILLES D'OR: Bruxelles 1880. Londres 1884
Les plus hautes Récompenses

INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR Pierre BOURSAUD

« L'usage journalier de l'**Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins**, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le **meilleur curatif** et le **seul préservatif** des **Affections dentaires.** »

Maison fondée en 1807. Agent général: **SEGUIN**, 3, rue Huguerie, 3 BORDEAUX

Dépôts chez tous les Pharmaciens, Parfumeurs et Coiffeurs.

Se trouve à la Nlle-Orléans, maison CHAS TROUILLY.

PAPIER FAYARD et BLAYN

Contre les RHUMES, maladies de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, FOULURES, PLAIES, BRULURES, ŒILS DE PERDRIX. Dépôt central, rue St-Merri 30, à Paris. *New Orleans, MM. Rizet, Carrouch* et toutes les *Pharmacies*.

LA FÉCULE DUTAUT

Est le meilleur Aliment des Enfants

30 ans de succès. — Elle aide l'allaitement et facilite le sevrage. Elle se digère très-bien; N'aigrit jamais, et prévient vomissements et diarrhée, même à l'époque de la dentition. — *Vente en gros*: Mme DUTAUT, à Choisy, près Paris. — *Dépôt à New-Orléans*, Pharmacie SAINT-CYR-FOURCADE, 215, Canal-Street.

VICHY

Administration: PARIS, 8 Boulevard Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.
Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.
Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.
Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Les sources de Vichy ... chez MM. PAUL GELPI & BRO., ... MARCEL MAJEAU.

DANS LES BONNES PHARMACIES

Sparadrap Révulsif

DE

THAPSIA

à la Marque de l'inventeur et Galien

De la Maison DESNOIX

17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

Très efficace pour le traitement externe des

Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

SIGNAUX D'INCENDIE.

231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 1 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroi.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Petera.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysé.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynes et Dauphine.

SIXIÈME DISTRICT.

(Ville de Jefferson.)

Boîtes.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Tolédano.
4 Coin des rues Tolédano et Magazine.
5 Coin des rues Prytanée et Tolédano.
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo.
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Colisée.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz.
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée.
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence.
24 Station des Chars, coin des rues Ly... et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat.
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Lowline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

Proclamation

—DU—

ROI DU CARNAVAL!

PRO BONO PUBLICO.

EDIT LXXXXIX.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut!

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité, et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE NEUVIÈME JOUR DE MARS

1886,

connu comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour nos bien-aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons, que:

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous nos sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de ces fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles organisés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien aimé dans tout l'Etat, que les récoltes sont satisfaisantes; que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et de notre commerce. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Les préparatifs de nos bien aimés sujets pour la grande EXPOSITION INDUSTRIELLE AMÉRICAINE qui a lieu dans notre Capitale favorite, la NOUVELLE-ORLÉANS a reçu la sanction de notre gouvernement royal, et l'Exposition est assurée de l'appui et du concours de notre auguste personne. La tendance aux améliorations, l'impulsion donnée au commerce, l'appui du génie, les merveilles nouvelles de la science, l'élévation de la population, la richesse et la prospérité qui résulteront de cette grande combinaison des manufactures et des produits des nations du globe, sont au-delà des calculs des hommes les plus sages et les plus entreprenants de notre siècle. Nous exhortons donc notre peuple à tout mettre en œuvre pour que NOTRE EXPOSITION soit la plus brillante, la plus belle et la mieux réussie, et qu'en se joint réunies les intelligences du monde les plus illustres de notre civilisation.

Et nous ordonnons que les citoyens des villes des Amériques du Nord, du Centre et du Sud qui visiteront l'Exposition reçoivent une réception comme seule notre ville sait en faire; afin qu'ils nous reçoivent de même dans leurs villes, comme nous ferons après avoir quitté notre capitale et avant de nous en retourner chez nous.

VII. Sa Majesté a très gracieusement accepté le second grand cortège suivi d'un bal que ses bien-aimés et loyaux sujets comprenant ses courtisans ont organisé en son honneur et qui aura lieu le 19 MARS 1886, et dont Sa Majesté bénie a promis d'honorer de sa présence, renvoyant pour cela son retour dans ses domaines et lui permettant de demeurer plus longtemps parmi ses loyaux sujets de la Ville du Croissant qu'il aime tant.

Sa Majesté a aussi ordonné qu'il ne beau temps pendant son séjour dans la Ville du Carnaval afin que tous ceux qui nous viendront de l'étranger puissent se livrer aux joies de l'époque.

Dieu protège le Roi!

Donné sous notre signature et le sceau royal, dans le Palais des Arts, en notre ville de l'Industrie, ce 10 Novembre 1885, et la Cent Quatorzième Année de notre règne.
Par le Roi lui-même.

REX.

Contresigné: BATHURST, Grand Chambellan.
Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 16 Décembre 1885.

Toutes les communications officielles devront être adressées à BATHURST.
Boîte de Poste 503; Nlle-Orléans, Lne.
6 fév—

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat, Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris ... 17 sept—

OFFICIEL.

Exposé du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 août 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans les livres de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1884, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le 13e jour de janvier 1885, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres...$298,250 00

Montant des timbres judiciaires retirés du bureau de l'Auditeur des Comptes publics par l'Agent Fiscal pendant l'année 1885, cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres...$198,250 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1885, cent mille piastres...$100,000 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal le 31 décembre 1884, ainsi qu'il appert de l'exposé susdit du 13e jour du mois de janvier 1885, Cent soixante-neuf mille soixante-cinq piastres et vingt-trois cts...$169,065 23

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal du bureau de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année 1885, Cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres...$198,250 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal pendant l'année 1885. Trois cent soixante-sept mille trois cents quinze piastres vingt-trois cts...$367,315 23

Montant des timbres judiciaires vendus par l'Agent Fiscal du 1er janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885, inclusivement, Quatre-vingt mille sept cent trente-cinq piastres quatre-vingt six cts...$93,735 86

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent fiscal, le 31 décembre 1885, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres trente-sept cts...$273,579 37

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1884, ainsi qu'il appert de l'exposé susdit du 13 janvier 1885, dix mille six cent six piastres, quatre-vingt-sept cts...$10,606 87

Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1885, cent mille piastres...$100,000 00

Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent fiscal, le 31 décembre 1885, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres trente-sept cts...$273,579 37

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, dix mille six cent six piastres quatre-vingt-sept cts...$ 10,606 87

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, de l'Agent Fiscal et du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, trois cent quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingt-six piastres, vingt-quatre cts...$384,186 24

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, celui-ci a émis des warrants contre le Fonds de Dépenses Judiciaires, pendant l'année finissant le 31 décembre 1885, en paiement des montants suivants et pour les objets ci-après établis, savoir:

Articles de bureaux fournis aux différents officiers de la Paroisse d'Orléans qui y ont droit en vertu de l'Acte précité No 136 de 1880, cinq mille cent soixante-quatre piastres cinquante-quatre cts...$ 5,164 54

Pour le paiement des appointements des aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds susdit du 1er jour de janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885, inclusivement, quatre-vingt-quatorze mille trois cent quatre piastres quarante-cinq cents...$94,304 45

Remboursement du montant émis en vertu de la section 13 de la loi 136, session régulière de 1880, quatre-vingt-six piastres quarante cents...$86 40

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er jour de janvier 1885 au 31ème jour de décembre 1885, inclusivement, quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent cinquante-cinq piastres trente-neuf cents...$99,555 39

(L. S.) En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, le cinquième jour du mois de janvier de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six.
S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

Partant pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Excelsior, Higgins...parti 16 fév
Steamship Hudson, Freeman...parti 13 fév
Steamship Chalmette, Quick...expédié 15 fév
BALTIMORE
Steamship Weatherley, Lewis...expéd 8 fév
LIVERPOOL.
Steamship Ausnot, Rendle...parti 13 fév
Steamship Chancellor, Corbishley...parti 12 fév
Steamship Europe, Gartiez...parti 7 fév
Steamship Californian, Fost...parti 7 fév
Steamship Norfolk, Woolsten...parti 5 fév
Steamship Legislator, Jackson...parti 30 jan
Steamship Isis, Stobart...parti 29 jan
Navire Julia, Farmer...parti 29 jan
LONDRES.
Steamship Erl King, Priske...parti 4 fév
Steamship Potaro...parti 30 jan
SWANSEA.
Steamship Erl King, Priske...parti 13 fév
BREME.
Steamship Regina, Angers...parti 12 fév
HAMBOURG.
Navire Hampton Court, Kruse...parti 11 jan
MARSEILLE.
Barque Amalia Gargiulo, Jaccarino..partie 31 déc
CETTE
Barque San Giuseppe, Rinaldi...partie 22 jan
ANVERS.
Steamship Dunoy de Lome, Camp...parti 10 fév
Navire Shelbourne, Murphy...parti 20 jan
GENES.
Barque Monte Santangelo, Damore...parti 6 jan
Barque Maria Christina, Jaccai...parti 9 jan
PALERME
Steamship Huntsman, White...parti 6 fév
MESSINE.
Steamship Huntsman, White...parti 1er fév
MILAZZO.
Steamship Dido, Jenkins...parti 31 déc
RIO DE JANEIRO.
Steamship Thales, Matheson...parti 8 fév
Steamship Cid...en charg'nt 23 jan
Navire Henry, Thompson...parti 18 fév
Barque Ida, Andreasen...partie 13 déc
MONTEVIDEO.
Barque Arcangelo Padre, Blandi...parti 24 déc

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Annie	Anvers	rue 6e
Asia	....	1er dist. 39
Azalea	Havre	rue 6e
Boskenna Bay	Brême	1er dist. 39
Coningsey	Continent	Elevator
City of Dallas	Puerto Cortez	1er dist. 15
Coma	Brême	4e dist. 42
Cadiz	Liverpool	1er dist. 28
Counsellor	Liverpool	2e dist. 9
Castlecrag	En détresse	4e dist. 45
Cassius	Brême	6e rue
Deronda	Continent	Elevator
El ...	New York	Alger
Esteban de Entunana	Vera Cruz	Pic Tier
Enrico	New-York	Alger
Exporter	Liverpool	rue 2e
Eduardo	Liverpool	Gretna
Eglantine	Havre	4e dist. 44
Ellie Knight	Belize	1er dist. 13
Historian	Liverpool	2e dist. 9
Humboldt	Liverpool	1er dist. 14
Louisiana	New York	2e dist. 8
Marco Aurelia	Laid up	Alger
Mayaguez	Liverpool	4e dist
Neto	Liverpool	4e dist. 42
Professor Morse	Utilla	1er dist. 15
Port Philip	Brême via Londres	Gretna
Whitney	Vera Cruz	Alger
Wanderer	Belize	1er dist. 14
Yucatan	Liverpool	1er dist. 20

NAVIRES.

Asiana	Liverpool	3e dist. 31
Charles	Liverpool	3e dist. 27
City of Boston		4e dist. 47
Equator	Havre	3e dist. 30
Erin's Gem	Liverpool	3e dist. 27
Florida	Gênes	3e dist. 29
Germanic	Liverpool	rue 3e
Hermann	Brême	3e dist. 30
King Cernic	Liverpool	rue 3e
Lydia Skolfield	....	1er dist. 30
Ryerson	Liverpool	4e dist. 48
Riverside	....	1er dist. 36
Salisbury	....	rue 2e
Scotia	....	4e dist. 48
Wm Tapscott	....	4e dist. 47

BARQUES.

Agostini C	Russie	2e dist. 16
Annie Burrill	Havre	3e dist 27
City of Liverpool	Liverpool	1er dist. 33
Domenico Lanata		2e dist. 17
Est	Barcelone	1er dist. 21
E T G	Liverpool	rue Quatrième
Elois	Gênes	2e dist. 18
Italia	Gênes	3e dist. 29
Julius	Continent	rue 6e
John Watt		rue Quatrième
Miriam	Russie	3e dist. 36
Melmerby	Liverpool	1er dist. 36
Maits August	Revel	rue Washington
Mark Twain	Russie	3e dist. 39
Nuevo Mondo	Malaga	1er dist. 21
Noaman	Liverpool	3e dist. 36
Orsola	Trieste	3e dist. 24
Ocean		3e dist. 33
Ophir	Trieste	Alger
Robus	Liverpool	3e dist. 36
Raffaele Ligure	Trieste	Alger
San Francisco	Gênes	1er dist. 21
Teocle	Buenos Ayres	1er dist. 21
Vila	Revel	3e dist. 21

BRICKS.

Union	....	Pic Tier

GOELETTES.

Annie L Henderson	Pensacola	1er dist. 32
E D Sedbury	....	Alger
Mary J Cook	....	1er dist. 12
Madgie	Ruatan	2e dist. 17
Royalist	Ruatan	1er dist. 12
Santo Oteri	Ruatan	1er dist. 15
Trieste		2e dist. 18

SIGNAUX D'INCENDIE.

Boîtes.
3 Tchoupitoulas et Valence.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Houter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles,
42 Poste de la Cie de Pompe No 30, Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13, Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—A. C. Daunoy vs. ses créanciers—No 16,808. Division B—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Adalbert C. Daunoy, soit convoquée et tenue pardevant Fergus Kernon, Esq., notaire en cette ville, le mercredi 24 février 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer et prendre en considération l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre le Daunoy soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 10 février 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 fév—au 24

FEUILLETON.

No 45. Commencé le 30 Décembre.

Bernard l'assassin

PAR

Edmond Tarbé

DEUXIÈME PARTIE

DENYSE GUERIN.

(Suite.)

Non, non! je ne veux entendre à rien de tous ces sots projets-là!

Denyse est comtesse, elle sera princesse un jour, à la mort de M. de Modane! En attendant, elle a des millions à remuer à la pelle! Ce sont là des éléments de bonheur qu'on ne peut pas laisser jeter par les fenêtres!

Fais traîner les choses, mon ami! Et dans trois mois, ou dans six, ou dans deux ans si tu veux, ces deux enfants qui s'adorent se précipiteront dans les bras l'un de l'autre.... C'est moi qui te le dis!

Le monde grognera d'abord.... puis on lui donnera des os à ronger avec quelques jolies fêtes et il ne sera plus jamais question de rien!

Ah! ah! si l'on croit que je vais laisser détruire mon ouvrage! Car enfin, il n'y a pas à dire! C'est moi qui ai fait ce mariage-là! Et, il n'y a pas à dire, il faudra bien qu'il finisse par être heureux!

Pendant qu'elle ouvrait, l'écluse à ce flux de paroles, la belle Mme Léontine remettait le chapeau et le manteau dont elle venait de se débarrasser, en rentrant.

Daligand la retint.

—Reste, dit-il avec une fermeté que la notairesse ne lui connaissait pas et dont elle se trouva assez interloquée.

C'est vrai, ma chère enfant, c'est toi qui as fait ce mariage-là, et qui m'as entraîné à y consentir par une coupable faiblesse dont je m'accuse.

Oui, c'est toi....et c'est justement pour cela que je désire, que je veux, reprit-il en insistant à dessein, que tu ne t'occupes pas davantage des conséquences qu'il fait naître.

Ton intervention a été néfaste jusqu'ici.... laisse maintenant agir à sa guise la pauvre femme dont tu as causé involontairement le malheur.

Jean et Denyse sont deux nobles créatures qui mettent le devoir au-dessus de tout....même au-dessus de leur amour et de leur bonheur! Encore une fois, laisse les donc accomplir leur devoir, mieux que nous n'avons fait le notre!

—Hein! s'écria Mme Daligand qui ne pouvait en croire ses oreilles...: *Tu-ne-veux-pas! Tu-me-dé-fends!* Mais c'est une révolution alors!

—Non, riposta le notaire, qui ne put s'empêcher de sourire. Une petite émeute tout au plus!

—Eh! bien, répondit la belle Mme Léontine en passant les bras autour du cou de son mari, cette fois comme toutes les autres, le pouvoir pactisera avec l'émeute. Je fais des concessions, mon ami.. mais n'en abuse pas trop au moins!

Au fond, il faut bien le dire, Mme Daligand portait moins légèrement qu'elle ne voulait le laisser voir, la responsabilité du mariage de Denyse.

—J'avais pourtant une bonne intention! se dit-elle en rentrant dans son appartement.

Pendant que ces explications s'échangeaient dans l'étude de l'avenue de l'Opéra, un entretien plus grave avait lieu entre Denyse et M. Thibaud.

Voici ce qui se passait:

Après le départ de Daligand, Denyse avait compris la nécessité de mettre son père au courant de ses intentions.

Si elle ne l'avait pas fait jusqu'alors, c'est qu'elle redoutait que, dans sa tendresse pour elle, le malheureux homme ne les lui rendit plus pénible encore en y présentant des objections dont elle était décidée d'avance à ne pas tenir compte.

Mais, maintenant, son plan allait avoir un prompt commencement d'exécution, grâce au concours du notaire qui, lui-même, dicterait à un avoué la procédure nécessaire.

Rien ne pouvait donc plus l'arrêter et la voie choisie serait parcourue jusqu'au bout, quels que fussent les obstacles qu'on essaierait d'y élever.

Denyse fit donc prier son père de venir la rejoindre et elle lui apprit les instructions qu'elle avait données à Daligand.

Bernard l'écouta sans l'interrompre, bien que chacune de ses paroles fût un nouveau coup de poignard pour lui.

Plus sa fille mettait d'ardeur à dégager M. de Maurienne des liens qui les unissaient tous deux, et plus il y voyait un blâme cruel pour sa propre conduite.

Cependant sa faute—s'il en avait commis une—c'avait été de trop chérir celle-là même par qui tant de souffrances lui étaient imposées aujourd'hui et d'avoir voulu lui épargner une partie des amertumes qui abreuvaient sa propre vie depuis plus de trois ans!

En vérité, il se demandait s'il n'était pas trop sévèrement puni.

—Tout ce que tu feras sera bien fait, dit-il cependant avec cet accent d'humilité nouvelle dont sa voix était toujours empreinte. Mais nous?

—Quoi, *nous!* demanda Denyse.

—Oui. Qu'allons-nous devenir?

—Que sais-je? répondit-elle en haussant légèrement les épaules. Et qu'importe d'ailleurs? Une seule chose était nécessaire; c'est que l'honneur de M. de Maurienne ne pût être soupçonné. Grâce au moyen que je prends, tout sera réparé pour lui de ce qui est réparable. Quant au reste, à la grâce de Dieu!

—Eh! bien, moi aussi, j'ai réfléchi, dit Bernard, et voici ce que j'ai pensé à te proposer.

D'abord, veux-tu que nous quittions la France et que nous allions chercher l'oubli, si grand que soit l'exil, là où il nous sera possible de le rencontrer.

Denyse songea un moment.

—L'oubli? dit-elle enfin. Non, nous ne parviendrons jamais à l'atteindre.

La vraie raison que la jeune femme ne donnait pas—et qu'elle-même ignorait, peut-être—c'est que l'exil c'était matériellement parlant une séparation de plus entre elle et celui qu'elle aimait toujours. Et celle-là ne lui paraissait pas rigoureusement nécessaire.

Jean resterait à Paris, sans doute, du moins il y reviendrait de temps à autre. Elle voulait donc y demeurer pour respirer le même air que lui, pour entendre prononcer son nom, pour le voir à la dérobée dans les hasards d'une rencontre, au coin de quelques rues.

—Alors, si tu ne veux pas que nous partions, veux-tu que nous nous cachions davantage dans ce grand désert d'hommes? Nous pouvons nous déguiser sous un nom nouveau.

Bientôt, hélas! tout le monde va savoir quelle véritable personnalité abrite le nom de Thibaud, que nous portons depuis trois ans.... Nous en choisirons un autre.

—Oui, répondit cette fois Denyse. Nous quitterons ce nom.... je le veux comme toi.

Mais vois-tu bien, père, ce ne sera pas comme tu dis pour nous déguiser mieux, ce sera au contraire pour nous montrer vraiment ce que nous sommes!

—Comment cela?

—Nous redeviendrons ce que nous étions autrefois.... Tu t'appelleras comme autrefois, Bernard Guérin.

—Bernard! Comment! tu veux.... mais songe donc, Denyse!...

—Et moi, je reprendrai mon nom de jeune fille.... je m'appellerai Denyse Guérin.... comme au beau temps de jadis!

—Mais, en ce temps de jadis, s'écria Bernard, ce nom de Guérin était celui d'un homme que tout le monde estimait, si pauvre qu'il fût! Tandis que maintenant.... tu sais mieux que personne de quelle honte il est couvert!...

—Je sais, dit noblement la jeune fille en posant sa main sur l'épaule de son père, que c'est le nom du plus innocent et du plus malheureux des hommes.... Par conséquent, j'en suis fière et j'en réclame ma part!

Va, père! nous le porterons si dignement tous les deux que nous finirons bien un jour par l'imposer à la pitié et au respect de tous.

—Ah! Denyse, dit Bernard en versant des larmes de reconnaissance et de joie, que Dieu te récompense comme je t'aime!

Les paroles que tu viens de prononcer sont pour moi l'aurore d'un espoir nouveau!

Oui! la providence commettrait un crime plus horrible encore que celui dont j'ai été accusé si elle ne récompensait pas ton sacrifice en faisant de toi l'agent de la résurrection de notre honneur!

A partir de ce jour, en effet, Denyse et son père reprirent le nom auquel les assises de la Savoie avaient donné une si redoutable publicité.

Quelques-uns y virent comme une provocation à l'opinion publique et la presse y trouva la facile occasion de quelques articles indignés.

D'autres, bientôt au courant des événements qui venaient de se produire, admirèrent sans réserve l'attitude prise par une héroïque jeune fille qui, à tort ou à raison de l'innocence de son père, s'exposait volontairement à une injuste réprobation et refusait en même temps de la laisser peser sur son mari.

Quoiqu'il en soit, la tâche qu'avait assumée Denyse était au-dessus de ses forces sinon de sa volonté.

Dès les premiers jours qui suivirent, sa santé s'altéra.

Une fièvre intense s'empara d'elle sans que rien pût la calmer.

Jean de Maurienne, en quittant brusquement la Croix-Miracle y avait abandonné sa femme, malgré ses larmes et son désespoir.

Au moment où il s'arrachait aux bras de Denyse, il lui semblait ne plus ressentir pour elle que de la haine et du mépris.

Mais il se mentait à lui-même.

C'était justement la violence de son amour qui la lui avait fait accabler de si cruels outrages. S'il l'eût moins adorée, il ne se fût pas laissé emporter par une colère aussi redoutable.

Il ne fut pas longtemps à le comprendre.

A peine avait-il mis le pied hors du vieux château, que les déchirements de son cœur le lui révélèrent.

Les longs gémissements, les appels désolés dont Denyse avait accompagné sa fuite s'étaient répétés dans son âme avec des échos de détresse.

Et si étranges sont les humaines passions, que, s'étant sauvé d'abord comme un fou pour ne plus les entendre, il lui sembla subitement que tout finissait dans sa vie quand ils cessèrent de retentir à son oreille.

Perdu alors dans l'obscurité et le silence, il était tombé comme une masse, épuisé de souffrance.

Henri, qui s'était attaché à ses pas, le releva et, sans essayer de lui donner de vaines consolations, l'entoura de sa fraternelle amitié.

Tout à coup Jean fit un mouvement instinctif, comme pour retourner en arrière. Il voulait revoir Denyse....quitte à lui faire payer par des insultes nouvelles la faiblesse de son retour.

M. de Prégibert, cette fois, le retint.

—Non, dit-il, ne rentre pas à la Croix-Miracle. Tu serais obligé d'en partir encore, et tu n'aurais fait alors qu'apporter à cette malheureuse enfant une espérance trop vite trompée.

En ce moment, tu n'as pas la raison assez calme pour vous exposer tous les deux à d'inutiles secousses...Partons... partons, te dis-je.. plus tard tu jugeras mieux ce qu'il convient de faire.

Jean, alors, s'était laissé entraîner, confiant dans l'affection de son ami et incapable d'une résolution nouvelle après la violente explosion de tout à l'heure.

Ils avaient gagné la gare la plus proche, marchant presque à tâtons, dans une nuit profonde. Le premier train qui passa les prit et les emmena vers Paris.

La route fut longue et cruelle, dans le coupé que M. de Prégibert retint pour eux deux. Ce fut au bout de quelques heures seulement que l'esprit de Jean redevint maître de lui pour qu'une conversation s'engageât.

Dans cet entretien qui dura toute une nuit, M. de Maurienne raconta à son ami le roman de son amour. Il trouvait une saveur amère et bien douce en même temps à se ressouvenir d'un bonheur mort si vite, après avoir vécu si peu.

Henri, le laissait parler, heureux de l'apaisement que cette causerie apportait. Il savait, par sa propre expérience, que les larmes reposent et consolent.

Arrivés à Paris, les deux jeunes gens descendirent à l'hôtel qu'ils avaient habité ensemble d'abord, rue Saint-Honoré, pendant leur séjour au ministère de la marine, et où Jean était resté seul plus tard. Le petit appartement qu'ils avaient occupé s'y trouvait libre encore.

Jean y rentra comme s'il l'avait quitté la veille et y retrouva même quelque chose des douces émotions qu'il y avait ressenties pendant les journées qui avaient précédé immédiatement son mariage. Comme dans un flacon vide où le parfum dure toujours, il y avait dans cette chambre banale de la maison meublée une senteur d'amour et de joie qui ne s'était pas évaporée encore.

Pendant quelques jours, Henri ne quitta pas Jean d'un instant. Ils vivaient tous deux côte à côte avec une souffrance égale.

Peut-être même M. de Prégibert n'était-il pas le moins malheureux des deux.

En effet, c'était par lui que la vérité avait frappé son ami, et c'était lui qui, ayant causé le mal, avait pour impossible tâche d'en calmer la douleur.

Au bout d'une semaine, cependant, il fallut que le jeune officier songeât à retourner à Toulon. Son congé, dont il avait obtenu une prolongation, allait expirer.

La veille du jour fixé pour son départ, Jean lui montra un papier timbré qu'il venait de recevoir. C'était la sommation par laquelle la fille de Bernard Guérin voulait engager le procès en séparation dont on l'a vu s'entretenir avec M. Daligand.

—Qu'est-ce que cela signifie, demanda Jean très pâle? Aurais-je donc mal connu Denyse, et n'était-ce vraiment que mon nom et mon titre qu'elle aimait en moi, pour qu'elle me les réclame aujourd'hui?

Ah! plaise à Dieu qu'il en soit ainsi, car alors, avec le respect que je lui portais, je perdrais peut-être un peu de mon amour et je souffrirais moins!

—Tu te trompes, répondit M. de Prégibert. Tu souffrirais davantage.... Quoi qu'il en soit, il faut d'abord s'assurer de ce que cela veut dire.

Les deux jeunes gens se rendirent alors à l'étude de l'avenue de l'Opéra, certains que Daligand pourrait leur faire connaître les véritables intentions de Denyse.

Ce qu'ils apprirent causa une indicible émotion à M. de Maurienne.

Henri avait eu raison en lui disant qu'il souffrirait davantage s'il découvrait que Denyse fût indigne de sa tendresse.

La nouvelle du sacrifice héroïque dont il était l'objet lui apporta la plus grande consolation qui lui fût permise, en lui donnant la preuve que son amour ne s'était pas trompé.

—Que pourrai-je apprendre de vos projets à Mlle Guérin, demanda le notaire.

—Je les ignore moi-même, répondit Jean. Nous avons à causer, M. de Prégibert et moi.... nous avons à peser les conséquences de cet incident imprévu.... Vous direz seulement à.... Oui!.... vous *lui* direz que, quoi qu'il arrive, j'admire le sentiment qui a dicté une telle résolution!

Henri et Jean se retirèrent très émus et retournèrent silencieusement à leur hôtel, s'apprêtant à examiner sous toutes ses faces la situation nouvelle.

A peine venaient-ils de rentrer, qu'on présenta à M. de Maurienne la carte d'un visiteur.

C'était celle de M. de Montmarin.

Dans l'état d'agitation morale où il se trouvait, Jean eût fermé sa porte pour tout le monde.

Mais le nom de M. de Montmarin se rattachait trop intimement aux brutales secousses dont sa vie était ébranlée, pour qu'il n'eût pas, au contraire, une violente curiosité de le voir.

M. de Montmarin, on se le rappelle, avait déjà porté atteinte à son repos, même avant l'arrivée de M. de Prégibert. C'était lui dont l'attitude embarrassée avait déchaîné les insolentes provocations de Mme de Beaujeu. Enfin, si les événements ne s'étaient pas autant précipités, c'était à lui que Jean aurait envoyé des témoins pour en obtenir des explications ou une réparation nécessaire.

Seulement, l'irréparable désastre causé par l'arrivée d'Henri avait fait perdre de vue à Jean ses premières préoccupations.

La piqûre d'épingle s'était oubliée devant la blessure profonde.

Son souvenir se réveilla très cuisant à la vue de la carte de cet homme qui avait traversé le premier son bonheur et qui lui était apparu, dans son ciel bleu, comme un de ces oiseaux de mer, précurseur de l'orage.

Que pouvait-il bien lui vouloir?

Pendant que le domestique faisait entrer le visiteur, Jean dit à Henri de l'attendre dans une pièce voisine.

La rencontre fut froide dès le début. Sur un signe que lui faisait son hôte, M. de Montmarin refusa de s'asseoir.

—Voici, dit-il, les conditions dans lesquelles je me présente à vous. Je suis arrivé hier de Savoie où j'avais été appelé, comme vous vous souvenez peut-être, par des intérêts d'affaires, mais où j'ai été retenu plus que je ne m'y attendais, par un incident très fâcheux.

Je veux parler de l'incendie qui a presque complètement détruit le pauvre village de Beaujeu, près du Château de mon beau-frère.

—J'ignorais ce malheur, interrompit Jean.

—L'incendie avait éclaté pendant la nuit qui suivit immédiatement la visite que ma sœur et moi nous vous avions faite....

—Visite dont je me réserve de vous parler tout à l'heure, reprit Jean d'un ton très provocateur.

—Quand vous voudrez.... Donc le feu avait pris, on ne sait comment, et bientôt, grâce au vent diabolique qu'il faisait ce soir-là, avait gagné partout. Il ne reste plus deux poutres l'une sur l'autre à Beaujeu. Heureusement, il nous est venu des secours d'un peu partout, et j'espère qu'on s'en tirera.

Au nombre de ces secours—et le premier de tous ceux qui aient été envoyés—se trouvait une somme de cinquante mille francs adressée par Mme la comtesse de Maurienne à ma sœur, pour être distribuée par elle au nom d'un bienfaiteur inconnu.

Mme de Beaujeu n'a pas cru devoir se charger de répandre les générosités de Mme de Maurienne et elle se préparait à lui retourner cette somme importante, sous enveloppe.

(*A continuer.*)